



## MACKENDIE TOUPOUSSANT, PRÉSIDENT DE LA PLATEFORME DES ASSOCIATIONS FRANCO-HAÏTIENNES

10 ans après sa création, la Plateforme des associations Franco-Haïtiennes (PAFHA) poursuit son travail d'accompagnement des associations de migrants en France. Mackendie Toupuissant, son président, nous expose l'importance croissante donnée à la formation des porteurs de projets, parmi ses membres mais aussi auprès de leurs partenaires sur le terrain.

Créée en 2002, la PAFHA est née d'un besoin d'échanges et de discussions sur les problématiques rencontrées par les migrants haïtiens en France : questions d'intégration, facilitations administratives, cours d'alphabétisation, suivi des malades. Dès 2007, les préoccupations de développement local conduisent la PAFHA à créer un Groupe d'appui aux porteurs de projets, destiné à accompagner ces derniers dans l'élaboration et la recherche de financements appropriés.

### Renforcer les capacités en gestion de projets des associations en France

À l'origine de ce groupe, la volonté de la PAFHA de valoriser l'expertise et la connaissance du terrain des associations de migrants,

trop souvent mises à mal par un manque de capacités à exprimer leurs projets de façon acceptable pour les bailleurs français. Pour y faire face, la plateforme s'entoure progressivement de spécialistes du développement local, bénévoles et universitaires, et promeut l'échange d'expériences et de compétences, l'entraide entre pairs.

Le séisme du 12 janvier 2010 viendra conforter cette approche et renforcer la conviction que cette coordination (60 % des membres ont des projets dans les zones affectées) et ce renforcement sont nécessaires à une action durable et efficace des associations franco-haïtiennes. Elle reçoit pour cela un soutien substantiel de la Fondation de France pour la période 2010-2012. La PAFHA peut compter pour ces actions sur des liens et des réseaux naturels et une connaissance inégalée des spécificités locales.

### Associer pleinement les partenaires haïtiens

La tendance se renverse. Alors que les projets précédents étaient souvent portés par les associations de migrants en France et réalisés par des partenaires haïtiens, la PAFHA cherche désormais à promouvoir l'émergence

de initiatives locales, les compatriotes en France se concentrant sur la recherche des fonds et le soutien politique. Les formations sont à présent aussi organisées en Haïti pour les leaders locaux : dès 2010, 46 stagiaires issus de 22 associations locales. Elles sont menées par des experts haïtiens, plus à même de traduire, d'illustrer, les concepts européens et les contraintes administratives liées à la gestion d'associations et de projets.

### “La PAFHA, par et pour les Haïtiens”

Toutes ces démarches de la PAFHA s'inscrivent dans un objectif de renforcement structurel et opérationnel des acteurs du développement ici et là-bas. Pourtant, Mackendie Toupuissant souligne : « de nombreuses actions sont possibles pour le développement en Haïti ; mais la coordination entre les différents acteurs et la concentration des moyens manquent pour qu'elles soient efficaces ». La PAFHA lance ainsi un message d'ouverture et de collaboration à tous ceux qui souhaitent s'engager avec les Haïtiens pour l'avenir de leur pays ! ■

Plus d'informations : [www.pafha.fr](http://www.pafha.fr)

**Bernard Salamand,**  
président du Crid –  
délégué général de Ritimo.

La 7<sup>e</sup> université d'étude de la solidarité internationale « Citoyens/nés, réinventons le monde » a été organisée par le Crid début juillet à Lyon.

### NDS : Dans quel cadre cette université s'inscrit-elle ?

**Bernard Salamand :** L'université se veut être un temps de recul sur nos pratiques, de réflexion sur les réalités du monde sur lequel nous sommes censés intervenir. Un temps de décloisonnement, de confrontation avec d'autres acteurs de la solidarité internationale, et nous espérons, de création de synergies. Pour favoriser cela, les animateurs ont été formés aux démarches pédagogiques actives et participatives. L'alliance avec Dialogue en Humanité au Parc de la Tête d'or a aussi permis d'aller sur les champs de l'opinion personnelle et du questionnement sur soi, rarement abordés dans nos organisations.

### NDS : Comment avez-vous choisi le thème de cette session 2012 ?

**BS :** Le thème de cette année a été pensé à la croisée de deux interpellations :

- la conscience encore trop relative de l'impératif d'une transition écologique et sociale, illustrée par les faibles résultats de Rio+20 ;  
- les revendications d'un droit à la parole au sein des démocraties formelles (indignés), pour de meilleures démocraties (Y en a marre) ou pour accéder à la démocratie (révolutions arabes). La table-ronde organisée en ouverture de l'université le confirme : nos contextes ont beau être différents, il faut désormais une analyse et des réponses globales de la société civile.

### Christian Reboul, Oxfam France et membre de la commission APD de Coordination SUD

### NDS : Après ces quelques jours de fortes mobilisations, quelles sont vos perspectives ?

**BS :** L'université n'a pas d'ambition structurelle ou organisationnelle. Mais cette année nous en avons fait un moment de captation et de capitalisation sur l'action collective et les enjeux de la transition écologique et sociale. L'action collective, qui est une concrétisation de la solidarité, peut-elle être une réponse à la crise sociale actuelle et comment l'améliorer ? Le Crid y répond-il de façon adéquate pour ses membres et alliés ? Compte tenu de l'affluence des personnes venues participer à ces réflexions à l'université (plus de 1000 personnes issues de 137 organisations), on peut supposer que *la priori* est positif. ■

## MENACES FISCALES SUR LA SOLIDARITÉ

À l'heure où les avantages fiscaux liés aux dons sont de plus en plus menacés, les collectifs d'associations et de fondations se regroupent pour défendre et améliorer le dispositif existant en parlant d'une même voix en direction des pouvoirs publics.

**Gwenaëlle Dufour,**

directrice juridique et fiscale de France Générosités et Jean-Luc GALBRUN, chargé de mission Centre de ressources/Frio de Coordination SUD

Le contexte actuel conduit l'Etat à faire d'importantes économies budgétaires et les tensions autour des avantages fiscaux sont de plus en plus fortes : application restrictive de la réglementation par l'administration, projet d'instructions fiscales inadéquates, risque de raboutage des taux, assimilation des dons aux niches fiscales. Or, ces avantages sont indispensables pour le fonctionnement des associations et fondations qui mobilisent ainsi des ressources privées, de particuliers ou d'entreprises ; ressources qui répondent à des besoins que les Etats ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre en charge. Dans ce contexte, les acteurs de la solidarité unissent leur voix pour expliquer à leurs interlocuteurs le risque qu'une modification des régimes fiscaux, déjà compliqués et méconnus, ferait peser sur le travail de terrain des structures d'intérêt général.

### Élargir les activités éligibles

Ce travail est mené sous les auspices d'un Conseiller d'Etat au sein d'un groupe qui ras-

semble les collectifs d'associations et de fondations<sup>1</sup> ainsi que certains des ministères concernés (Budget, MAE, Éducation Nationale, Vie associative) pour discuter du projet d'instruction fiscale. Ce projet, s'il aboutissait, reviendrait à restreindre la possibilité d'émettre des reçus fiscaux à des dons finançant certaines activités accomplies à l'étranger, créant ainsi un intérêt général à deux vitesses, selon que les structures agissent en France ou à l'étranger. Notre objectif est d'élargir, conformément à la loi, les champs d'activités éligibles aux avantages fiscaux : toutes les causes visées par le Code général des impôts (humanitaire, éducatif, familial, environnement, culture) doivent être éligibles.

### S'entendre sur les termes

En parallèle, un travail autour des définitions, soit peu explicites, soit incomplètes, telles qu'elles ressortent de la doctrine fiscale est en cours. C'est le cas du caractère humanitaire<sup>2</sup> dont doivent relever les actions menées à l'international. Sa définition a tendance à limiter le périmètre de la solidarité internationale aux actions d'urgence au détriment des activités de développement, de prévention des crises, de renforcement de la société civile locale, d'éducation au développement. Elle occulte des domaines clés telle que la défense des Droits

de l'Homme ou reste ambiguë pour les activités en lien avec le secteur économique (filiales agricoles, création de micro-entreprise, etc.). De plus, les exigences réglementaires portant sur un modèle de contrôle des fonds uniques questionnent l'éligibilité des fondations et de certaines associations dont le premier métier est la mobilisation des donateurs.

Le cadre offert par le groupe de travail au Conseil d'Etat est l'occasion de montrer toute la diversité des actions menées et leur pertinence en termes d'impact social. La volonté de l'Etat de faire des économies sur les avantages fiscaux liés aux dons ne semble pas un bon calcul : ces avantages participent au partenariat entre pouvoirs publics, associations, entreprises et citoyens autour des questions de solidarité. À ce titre, l'Etat aurait mieux fait de comptabiliser ces dépenses dans le calcul de l'APD afin de se rapprocher de son engagement de 0,7 % du PIB. ■

<sup>1</sup> France générosités, CPCA, Coordination SUD, UNIOPISS, Centre Français des Fonds et Fondations, Admical.

<sup>2</sup> Il s'agit des organismes dont l'activité consiste à secourir les personnes qui se trouvent en situation de détresse et de misère, en leur venant en aide pour leurs besoins indispensables et en favorisant leur insertion et leur promotion sociales.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE : DE RIO+20 À BEYOND 2015

PAGE 2

## MENACES FISCALES SUR LA SOLIDARITÉ

PAGE 4

## L'INVITÉ : MACKENDIE TOUPOUSSANT

PAGE 4

# NDS

Automne 2012  
LES NOUVELLES DE SUD

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 148

## AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : LA POSSIBILITÉ D'UN CHANGEMENT

6 mai, 16 mai, 17 juin 2012 : nouveau Président, nouveau gouvernement et nouvelle Assemblée. L'alternance a eu lieu, elle se veut porteuse d'un véritable changement. Nous avons noté la nouveauté, Pascal Canfin devient Ministre chargé du « développement ». Ce changement de titre ne vaut pas pour autant changement de politique.

**Christian Reboul,**  
Oxfam France et membre de la commission APD de Coordination SUD

Les premières positions marquent une volonté d'inflexion : une aide plus transparente, plus efficace, débarrassée de scories politiques d'un autre âge, avec une attention particulière donnée aux enjeux européens. Mais semble-t-il, moins d'investissement politique pour le volume d'APD de 0,7 % du RNB à atteindre en 2015. « APD » qui fût maladroïtement ramenée au rang de « convention comptable » lors de l'une de ses premières interventions médiatiques. Retenons la volonté de changement, la

proposition de renouvellement de l'approche de ses prédécesseurs, ministres de la « Coopération ». Quelques interrogations persistent tout de même autour de l'espace qu'il saura se créer, du poids politique dont il dispose pour faire avancer ses dossiers.

Période particulière encore, car fertile en évaluations. La Cour des comptes a publié un rapport le 26 juin dernier consacré à la politique d'aide au développement. Les critiques qu'il contient convergent pour beaucoup avec celles que les membres de Coordination SUD portent depuis des années : déconnexion entre priorités affichées et moyens alloués, insuffisance de pilotage de l'aide, logique instrumentale de l'utili-

“Les critiques [de la Cour des Comptes] convergent pour beaucoup avec celles que les membres de Coordination SUD portent depuis des années.”



sation des prêts, etc. Un « bilan évaluatif de la coopération française au développement entre 1998 et 2010 » à l'initiative de l'administration est également en cours. Enfin, à l'automne, commence l'Examen par les pairs de l'OCDE de la politique d'aide française. Les conclusions seront-elles valorisées afin de faire évoluer le système français ? C'est un sujet que nous suivrons au sein de la Commission APD.

Période particulière toujours car cette année se conjuguent le vote de la loi de finances et celui du budget triennal APD (2013-2015), le tout par une Assemblée renouvelée. Pour préparer cette échéance, nous réalisons une publication à destination des parlementaires qui répond à une double finalité de sensibilisation aux enjeux de l'APD et de légitimation de la dépense publique pour financer l'effort de solidarité internationale, y compris en période de crise. ■

### À SUIVRE

ÉTAT DES LIEUX DES RELATIONS AFD-ONG  
L'Agence Française de Développement a commandité une pré-étude sur les relations AFD-ONG. Les conclusions de cette première analyse, pour laquelle plusieurs membres de Coordination SUD ont été consultés, ont permis à l'AFD de lancer fin juillet une étude plus approfondie dont les résultats seront connus fin janvier 2013. Ceux-ci permettront à l'AFD de guider l'élaboration de son cadre d'intervention transversale avec les ONG.

RETROUVEZ TOUTES  
LES DATES DE L'AGENDA  
ET LES ACTUALITÉS  
[WWW.COORDINATIONSUD.ORG](http://WWW.COORDINATIONSUD.ORG)

À la recherche  
d'un nouveau  
souffle

La Conférence de Rio sur le développement durable a été un échec, décevant les espérances des peuples pour un nouveau souffle en faveur d'un développement plus équitable et sans exclusive.

Et pourtant il y a urgence à agir pour lutter contre les dérives financières, les inégalités croissantes et les dégradations de l'environnement. Les années 2013-2015 seront cruciales pour préparer la construction d'une nouvelle vision du développement. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement voient leur échéance (2015) se rapprocher à grands pas. D'ici là, des Objectifs de Développement Durable doivent être définis. Il est essentiel que les engagements concernant la lutte contre la pauvreté et ceux concernant le développement durable convergent pour bâtir un agenda international crédible et mobilisateur. Il s'agit aussi de mettre en cohérence les normes internationales et les politiques de régulation. Ce nouvel agenda devrait se baser sur une lutte efficace contre les inégalités, la confirmation de l'approche par les droits, la prise en compte des initiatives prises par les personnes elles-mêmes, au niveau local. La généralisation d'un socle universel de protection sociale, en diminuant la précarité, faciliterait les innovations permettant de centrer les politiques sur la possibilité d'un « bien vivre » pour tous. Les mesures d'adaptation aux changements climatiques seront tout aussi nécessaires, pour les plus pauvres, que celles destinées à atténuer ces changements.

Tout cela demande de l'argent me dira-t-on. Or nous sommes en période de rigueur et de diminution des fonds consacrés à l'APD. Un surcroît de solidarité et de justice est pourtant la condition d'un monde vivable pour tous. Il ne s'agit pas d'une option. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place dès maintenant les mécanismes de financements innovants évoqués depuis plusieurs années, à commencer par la taxe sur les transactions financières au niveau européen. ■

# DÉVELOPPEMENT DURABLE : DE RIO+20 À BEYOND 2015

La conférence de Rio+20 s'est achevée sur une déclaration peu ambitieuse. L'Union européenne qui souhaitait fortement la mise en place d'une Organisation Mondiale de l'Environnement et d'Objectifs de Développement Durable, ne peut tirer qu'une piètre satisfaction de la seule ouverture faite à ces derniers. Mais Rio n'est pas qu'un document, c'est d'abord la rencontre et l'action des peuples.

**Patrice Burger,**  
directeur du CARI (Centre d'actions et de réalisations internationales) pour le Groupe de Travail Désertification ([www.gtdesertification.org](http://www.gtdesertification.org)) et pour le réseau international Drynet ([www.dry-net.org](http://www.dry-net.org))

**Une conférence à géométrie variable éclatée sur la ville**

Dans un contexte international de crise financière, de repli souverainiste généralisé et d'agendas politiques nationaux défavorables, la conférence tombait mal. Elle a tout de même réuni près de 50000 personnes, dont 79 chefs d'états ou de gouvernements et une forte délégation française comprenant la présence remarquée du chef de l'Etat. Près de 3000 initiatives réunissant les collectivités locales, les jeunes, les agriculteurs, les syndicats, les femmes, se sont tenues sur des lieux disséminés dans la ville...

On pouvait ainsi aller au Rio Centro Convention Center, le lieu des négociations, avec ses grands couloirs vides qui ne respiraient pas toujours l'enthousiasme, si ce n'est dans quelques salles clés comme celles où se tenaient les « dialogues pays »

avec la société civile. Ou bien au Parc des Athlètes, un univers de tentes climatisées toutes portes ouvertes, qui abritait les pavillons nationaux. Ou encore au Flamengo Park, à 40 km de là, au bord de la plage et sur le lieu mythique de Rio 1992, où était organisé le Sommet des peuples. Ces très nombreuses manifestations issues de la société civile, offraient le spectacle à la fois réjouissant et débridé d'un lieu mêlant vendeurs de souvenirs, populations autochtones dans leurs habits traditionnels, visiteurs de passage et décideurs venus participer à l'un des nombreux débats. Les conférences internationales adoptant peu ou prou tout ce modèle de « discussions en silo », on peut raisonnablement penser qu'il s'agit d'une stratégie pour ne pas risquer des confrontations directes.

**Un processus de négociation dévié de sa trajectoire**

Le document final, de manière surprenante, a été formalisé avant l'arrivée de chefs d'Etat et de gouvernements qui l'ont entériné. Ceci par le biais d'un processus de négociation subitement préempté par le Brésil. Face à un accord sur moins de 40 % du texte à la fin de la Conférence préparatoire du 13 au 15 juin, le Brésil et

son armada de négociateurs, a sorti du chapeau un texte expurgé de toutes les mentions « bracketées », c'est-à-dire non agréées, pour en faire un document politiquement acceptable par tous. En pratique, un document qui refuse de trancher les sujets controversés comme la responsabilité commune mais différenciée, les conditions effectives du transfert de technologie, le financement... et une tendance à fixer un prix à la nature, en quantifiant les services rendus par les écosystèmes par exemple. Une manière pour certains de protéger les biens communs en les valorisant, et pour d'autres de marchandiser, voir de financiariser ces mêmes biens communs. Aucune analyse partagée ou presque des défis auxquels est confrontée la planète et des causes des crises multiples que nous vivons : la raréfaction des ressources naturelles, la dérégulation des marchés, le déplacement des hégémonies économiques, l'accroissement des inégalités.

**Quelle vision commune ?**

Sur une cinquantaine de pages et 280 articles, le texte s'étend largement sur la reconnaissance des problèmes de gouvernance, de gestion de ressources naturelles, de pauvreté, de développement,

de financement, de modes de production et de consommation et la réaffirmation d'engagements anciens. À quoi sert-il de « réaffirmer » le droit à l'alimentation, la lutte contre la pauvreté ou encore les nombreux textes onusiens sur tous les sujets qui fondent le développement durable, si à chaque seconde ils sont bafoués dans une impuissance généralisée ?

Après vingt années de débats sur la signification et les contours du développement durable, l'économie verte s'invite comme un nouvel os à ronger, permettant des débats... épistémologiques. Le Collectif français Rio+20 commente ainsi : « le principe est proposé sans définition ni détail de contenu... Les liens entre l'économie verte et le développement durable sont parfois contradictoires... La question de l'équité, majeure, est complètement écartée ». À l'instar de la « climate smart agriculture » (agriculture intelligente face au climat, - qui va faire beaucoup rire les agriculteurs !), lancée à Durban fin 2011, chaque conférence produit un concept nouveau, vague mais plaisant, qui chasse l'autre pendant que l'horloge tourne. »

différents domaines et d'en mesurer les avancées. L'agriculture durable est évoquée 5 fois dans le texte final et le concept entre ainsi définitivement dans les axes du travail à venir. Les très nombreuses rencontres sur l'agroécologie et la petite agriculture familiale en marge du sommet ont mis en lumière tous les retours d'expériences positifs acquis dans ce domaine. De plus, le texte confirme toute la pertinence du plan stratégique établi par la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification, remettant ainsi la problématique des terres au centre du débat.

« Chaque conférence produit un concept nouveau, vague mais plaisant, qui chasse l'autre pendant que l'horloge tourne. »

Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification, remettant ainsi la problématique des terres au centre du débat.

**La société civile confirme sa position, bien qu'encre faiblement prise en compte**

La reconnaissance de la société civile comme participant actif est une avancée, mais peut être aussi un alibi ; d'ailleurs, la référence « avec la pleine participation de la société civile » a été enlevée du texte. Initiative intéressante à mentionner : les « dialogues de la société civile », menés via internet et finalisés sur place, dans des salles combles réunissant 63 000 contributeurs, ont produit 10 propositions à inclure dans les décisions. De même pour les syndicats, via des propositions de la confédération mondiale, qui ont pu porter quelques mentions reprises par le texte, ce qui constitue un fait encourageant.

**Pas de grand soir du développement durable... mais déjà pointé un horizon nouveau**

Rio+20 n'aura donc pas été cet événement extraordinaire marquant des décisions indispensables en matière de développement durable et des engagements institutionnels concrets pour un avenir durable et juste pour tous. Rio+20 met surtout en évidence une gouvernance mondiale à revisiter et le danger de sa confiscation définitive par des regroupements moins légitimes comme le G20. Mais les très nombreuses rencontres en marge de la conférence officielle, même si leurs travaux ne sont pas directement reflétés dans les négociations, sont peut-être le produit le plus significatif de Rio et qui suscitent le plus d'espoir de changements.

Ces milliers d'initiatives individuelles et collectives, locales ou nationales, privées et publiques démontrent que le développement durable est tout de même en marche, mais peut-être là où personne ne l'attendait. Les réunions d'universitaires, de collectivités locales, de jeunes, de syndicats, de scientifiques, d'agriculteurs ou d'autres acteurs jusqu'aux mouvements spirituels ou religieux, seront à n'en pas douter suivies d'actes concrets au niveau planétaire, dont il est impossible à ce stade de mesurer toute l'ampleur.

« On ne change pas le monde avec un document mais avec de l'action ; si vous regardez Rio comme un rassemblement de peuples et non comme un document, vous constatez qu'il y a beaucoup d'énergie, c'est à nous de prendre l'énergie des gens d'ici et de la transformer en action », souligne Peter Lehner du National Resources Defense Council (NRDC). ■

**PUBLICATION DE LA STRATÉGIE HUMANITAIRE DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE**

> Dans le sillage de la Conférence Nationale Humanitaire de novembre 2011, le Ministère des Affaires Étrangères a publié la stratégie humanitaire de la République Française. Cette stratégie a été conçue dans un fort esprit de concertation qui a permis aux membres humanitaires de Coordination SUD d'exprimer et de faire adopter l'essentiel de leurs remarques et propositions. Le document est basé sur le Consensus européen sur l'action humanitaire et sur les principes de Stockholm. Il prévoit un mécanisme de concertation entre partenaires de l'action humanitaire afin d'assurer le suivi des différents axes prioritaires dégagés.

**ÉLABORATION D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE COMMUN POUR LA QUALITÉ**

> Dans le cadre de leur travail conjoint sur la qualité, Coordination SUD et le F3E vont conduire avec un groupe pilote d'ONG une série de 6 ateliers à l'automne/hiver 2012-2013. Ces ateliers ont pour objectif de mener une analyse critique du modèle EFQM (European Foundation for Quality Management) en tant que base possible d'un cadre de référence commun pour la qualité. En fonction des recommandations de ce groupe, une adaptation d'EFQM au secteur des ONG françaises pourrait être réalisée. Ce modèle adapté, assorti d'un dispositif d'accompagnement, serait alors présenté à l'ensemble des ONG membres de Coordination SUD et du F3E et soumis pour validation aux Assemblées Générales 2013 des deux collectifs.

**Le système des Nations Unies sur la sellette**

Trois années après le cuisant échec de Copenhague, les atermoiements de Cancun et la subtile pirouette de Durban sur le climat, le processus onusien n'en finit pas de décevoir les espoirs des plus fervents défenseurs des Nations Unies. Cette formidable institution d'après-guerre, si elle permet à chacun de s'exprimer et d'éviter ainsi de nombreux conflits, n'arrive décidément pas à prendre des engagements communs sur un avenir partagé. Ce qui laisse la place vacante à l'action de groupes auto proclamés porteurs d'intérêts particuliers tels que le G8 ou le G20.

De nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer ces faits : sans doute sous l'effet d'une sensation de menace, le texte réaffirme l'importance de l'Assemblée Générale et la légitimité des nombreuses institutions spécialisées, toutes hyper-présentes et visibles à Rio. Le « machin » du Général de Gaulle est-il capable de muter ? L'une des seules vraies décisions prises, portant sur la création d'un Forum Universel de Haut Niveau destiné à remplacer la Commission Mondiale du Développement Durable, marque-t-elle le début des réformes nécessaires ? Patrice Burger, directeur du CARI.

**Vers l'après 2015**

La route offerte à la construction d'Objectifs de Développement Durable (ODD) va s'insérer dans un processus plus large déjà lancé par l'ONU, celui de Beyond 2015 pour lequel un panel d'experts travaille déjà à l'élaboration d'un premier document de principe. Le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) a été nommé comme agence leader et une méthodologie a été établie : 50 consultations nationales et 9 consultations thématiques seront menées. La société civile elle aussi s'organise. Coordination SUD fait partie de la campagne « Beyond 2015 » qui regroupe 305 organisations à travers le monde. Des consultations nationales seront organisées à ce niveau, notamment

dans les pays où l'ONU n'en a pas prévu, c'est-à-dire en Europe. Les ODD et Beyond 2015 sont une opportunité exceptionnelle pour construire de nouveaux cadres de développement avec tous les citoyens, dans un processus d'appropriation progressive, pour sortir du regard classique Nord-Sud et lutter aussi contre la pauvreté qui s'installe au Nord, pour considérer l'ensemble des possibilités du financement du développement et faire évoluer une notion d'aide trop étroite, pour intégrer les droits humains comme approche systématique, et enfin pour réconcilier le social et l'environnemental. Nathalie Dupont – Responsable Animation du plaidoyer de Coordination SUD

**À LIRE**  
GUIDE DE BONNES PRATIQUES SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
Ce guide, publié en novembre dernier, est réédité en français et désormais traduit en anglais. Il est disponible parmi les documents ressources liés au thème Climat sur le site de Coordination SUD ou à la demande au pôle Vie associative et Communication du Secrétariat.

**À FAIRE**  
ATELIER BEYOND 2015 LE 26 OCTOBRE 2012  
En collaboration avec l'AMCP (Action Mondiale contre la Pauvreté) et le collectif RIO+20, Coordination SUD invite ses commissions de travail à participer à une journée de travail sur le thème Beyond 2015 (cf. Encadré ci-dessus).

**À FAIRE**  
FORUM LATINO-EUROPÉEN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À SANTIAGO DU CHILI  
Ce Forum, qui se tiendra les 27 & 28 Septembre 2012, permettra aux acteurs de la société civile d'orienter les stratégies publiques en vue d'une plus grande solidarité entre les deux continents. Il prépare le sommet latino-européen de janvier 2013 sur le thème « Alliance pour le développement durable : promotion des investissements de qualité sociale et environnementale ». Le FIP (Forum International des plateformes nationales d'ONG) participe à ces sommets, en collaboration avec les plateformes européennes (CONCORD) et latino-américaine/Caribéennes (MESA) des ONG.

**147 affirmations**  
des problèmes  
**117 formulations**  
d'engagements flous  
**5 décisions**  
clairement exprimées